



PARIS SCHOOL OF ECONOMICS
ECOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

PSE HARASSMENT REPORTING UNIT

Sexual Harassment, Bullying, Sexism, Assault

As part of its strategy to prevent all forms of harassment and violence of a sexist or sexual nature on campus, **PSE has established a reporting unit open to the whole campus community**: teachers, researchers, administrative and technical personnel, students and PhD candidates.

What acts or behaviour should be reported?

The role of the reporting unit is to investigate any suspected psychological or sexual harassment, sexism, and sexual assault, including rape. If you have been a victim of or witness to acts, behaviour, or comments that constitute such a transgression of criminal or labour laws, please contact the reporting unit.

Who handles the reports?

PSE has engaged the Egaé group, an expert advisory agency in the prevention and treatment of cases of sexual harassment, bullying, and sexism in the workplace, to take charge of this reporting unit. An email account - ecoutepse@groupe-egae.fr - is thus available for the PSE community to report any such acts. Amélie Durin and Caroline De Haas from the Egaé group, who are trained in active and sympathetic listening to the victims and witnesses of misconduct at work, are the only persons who have access to this email account.

Will my report be kept confidential?

When you send an email to ecoutepse@groupe-egae.fr, the Egaé group will propose an interview time. After the interview, they will send anonymous information about the incident to PSE management who will take action to stop the reported actions and consider whether it is appropriate to open an investigation, with the victim's agreement. The Egaé group will never send identifying information about you to PSE management without your explicit consent.

What happens once I have reported an incident ?

Once the Egaé group has sent your report to PSE, PSE is under an obligation to respond. There are various possible responses, according to the degree of seriousness of the reported act: PSE can summon the alleged perpetrator to demand that they cease such behaviour, or it can open an internal investigation to establish the facts of the case and possibly sanction him or her. PSE can also solicit the involvement of the home institution of the accused person. At each stage of the procedure, you will be informed by the Egaé group of the actions taken in relation to your report.

Have you been the victim of harassment, sexism or aggression?
Have you been a witness to it? Do you have any questions about this?

Contact the reporting unit

ecoutepse@groupe-egae.fr

GROUPE
egae





PARIS SCHOOL OF ECONOMICS
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

CELLULE DE SIGNALEMENT A PSE

Harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes, agressions

Dans le cadre de ses actions de prévention de toute forme de harcèlement et de violences de nature sexiste ou sexuelle au sein de l'école, PSE ouvre **une cellule de signalement à destination de l'ensemble de sa communauté** : enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiants et doctorants.

Quels sont les agissements qui doivent être signalés ?

La cellule de signalement a vocation à traiter les comportements et propos au sein de PSE s'apparentant à du harcèlement moral ou sexuel, les agissements sexistes, les agressions sexuelles et les viols. Vous avez été témoin ou victime de faits, comportements ou propos relevant de ces transgressions du code pénal ou du code du travail ? Contactez la cellule de signalement.

Qui recueille les signalements ?

PSE a demandé au groupe Egaé, agence de conseil experte dans la prévention et le traitement des cas de harcèlement moral et sexuel et de sexisme dans l'entreprise, de prendre en charge le dispositif de signalement de ces faits en son sein. Une boîte mail, ecoutepse@groupe-egae.fr, est ainsi mise à la disposition de la communauté PSE pour signaler de tels agissements. Amélie Durin et Caroline De Haas, du groupe Egaé, formées à l'écoute active et bienveillante des personnes victimes ou témoins de comportements répréhensibles dans les relations de travail, sont seules habilitées à accéder à cette boîte.

Mon signalement est-il confidentiel ?

Lorsque vous envoyez un mail à ecoutepse@groupe-egae.fr, le groupe Egaé vous propose un entretien. A l'issue de ce dernier, le groupe Egaé transmet uniquement des informations anonymes à la direction de PSE pour lui permettre de faire cesser les agissements signalés et d'examiner s'il y a lieu de déclencher une enquête en accord avec la victime. Le groupe Egaé ne transmet jamais votre identité à la direction de PSE sans un accord explicite de votre part.

Que se passe-t-il une fois que j'ai effectué un signalement ?

Une fois que le groupe Egaé a transmis à PSE votre signalement, PSE a l'obligation d'agir. Plusieurs possibilités existent en fonction de la gravité des faits signalés : PSE peut convoquer la personne mise en cause pour exiger qu'elle change de comportement ou déclencher une enquête interne pour établir la réalité des faits et éventuellement les sanctionner. PSE peut également solliciter l'intervention de l'institution de tutelle dont dépend la personne mise en cause. À chaque étape de la procédure, vous êtes tenu informé par le groupe Egaé des suites données à votre signalement.

Vous avez été témoin ou victime de harcèlement, d'un agissement sexiste ou d'une agression ?
Vous avez des questions ?

Contactez la cellule de signalement

ecoutepse@groupe-egae.fr

GROUPE
egae

